

villes : le premier bourgmestre et le premier pensionnaire de Louvain ; le premier bourgmestre, le premier échevin et le premier pensionnaire de Bruxelles ; le premier bourgmestre, et le premier échevin d'Anvers, un conseiller pensionnaire, enfin un receveur général dans le district de chaque chef-ville. Ainsi donc, les trois villes souveraines du Brabant étaient seules représentées aux états. La population des campagnes, trop ignorante encore pour ambitionner sa délivrance des liens féodaux, plus doux d'ailleurs, plus paternels en quelque sorte qu'ils ne l'étaient dans les autres pays, venait à l'appel du beffroi se ranger sous la bannière des cités reines, alors toutefois qu'elles ne servaient point de milice aux seigneurs contre leurs sujets.

Le rôle politique des états généraux fut moins actif qu'on ne pourrait le supposer pour ces époques troublées. C'est que les fortes institutions communales absorbaient en quelque sorte l'activité des esprits. Sous l'absolutisme espagnol, alors que la vie communale s'éteignait un moment, les états de Brabant, réunis à ceux de Flandre, appuyèrent énergiquement l'insurrection des dix-sept provinces ; mais les dramatiques incidents de cette lutte trouveront leur place naturelle à l'occasion de la Hollande, dont elle assura l'indépendance.

BRABANT (ducs de), princes souverains dont la tige remonte à Gerberge, fille de Charles de France, duc de la basse Lorraine, qui épousa Lambert I^{er}, comte de Mons et de Louvain. Voici les noms de ces princes : — **HENRI le Guerroyeur**, premier duc de Brabant, porta d'abord le titre de comte de Louvain, parut en 1183 pour la Terre sainte avec Gui de Lusignan et Raymond, comte de Tripoli, fit un second voyage en Palestine en 1197, à son retour combattit les comtes de Gueldre et de Hollande, puis l'évêque de Liège, maria sa fille à l'empereur Othon et le suivit à la bataille de Bouvines. Il mourut à Cologne en 1235. — Il eut pour successeur **HENRI II**, son fils, surnommé *le Magnanime*, qui mourut en 1248, et se signala par la douceur de son gouvernement. — **HENRI III, le Débonnaire**, cultivait la poésie et composa quelques chansons françaises. Il mourut en 1261. — **JEAN I^{er}, le Victorieux**, lui succéda au préjudice de son frère Henri. Il épousa Marguerite de France, fille de saint Louis, marcha au secours de Jeanne de Navarre avec son beau-frère Philippe le Hardi, fit reconnaître l'innocence de la reine de France Marie de Brabant, accusée d'avoir empoisonné le prince Louis, conquit le duché de Limbourg après avoir tué de sa main Henri, comte de Luxembourg, et mourut en 1294 d'une blessure qu'il avait reçue dans un tournoi. — **JEAN II, le Pacifique**, publia l'ordonnance du *bien public*, qui assurait les libertés et privilèges des villes du Brabant. Il institua aussi, par la charte de *Cortenberg*, le conseil souverain de cette province, et il mourut en 1312. — **JEAN III, le Triomphant**, vit son alliance recherchée par Philippe de Valois, et mourut en 1355. Sa fille Jeanne, qui avait épousé Wenceslas, frère de l'empereur Charles IV, prit ensuite le titre de duchesse de Brabant ; mais elle eut à soutenir une longue lutte avec le comte de Flandre. — **ANTOINE**, devenu duc de Brabant du chef de sa mère, héritière de la duchesse Jeanne, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — **JEAN IV**, son fils, épousa Jacqueline de Bavière, sa cousine, qui fit ensuite casser son mariage pour épouser le duc de Gloucester. Il en résulta des troubles et des guerres qui durèrent longtemps. Jean IV mourut en 1427, et laissa son duché à son frère, qui mourut lui-même sans postérité en 1430. Le Brabant fut alors réuni aux Etats de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

BRABANT MÉRIDIONAL, province administrative de la Belgique, comprise entre celles d'Anvers au N., de Liège et de Limbourg à l'E., de Hainaut et de Namur au S., et de Flandre orientale à l'O. Superficie, 328,323 hectares ; 772,728 hab. Le sol, assez accidenté au sud, vers les limites du Hainaut, s'abaisse et devient uniforme au nord ; il est arrosé par la Dyle, la Senne, la Tendre, et sillonné par plusieurs canaux, parmi lesquels ceux de Louvain et de Bruxelles sont les plus importants. Les produits agricoles de cette province sont très-abondants et consistent surtout en colzas, lin, chanvre et houblon. L'industrie, très-florissante, compte de nombreuses fabriques d'étoffes de laine, de lin et de coton, savon, fécule, produits chimiques, verreries et raffineries de sucre, distilleries et brasseries. Le Brabant méridional est divisé en trois arrondissements : Bruxelles, Louvain et Nivelles.

BRABANT SEPTENTRIONAL ou **HOLLANDAIS**, province du royaume de Hollande, bornée au N. par les provinces de Hollande et de Gueldre, à l'O. par celles de Zélande, au S. par les provinces d'Anvers et de Limbourg, et à l'E. par le Limbourg hollandais. Superficie 440,000 hectares ; 414,470 hab. Le sol, plat, bas et marécageux, est très-peu boisé ; les tourbières, les landes et les marais couvrent la plus grande partie de son étendue. Les principales rivières sont : la Meuse, l'Escaut oriental et la Diest ; parmi les nombreux canaux qui traversent la province, le plus important est celui de Bréda. Malgré l'humidité, cette contrée est généralement salubre, et l'agriculture y est très-avan-

cée ; on y récolte du seigle, de l'avoine, du blé noir, du colza, du lin et du chanvre ; élève de bétail et d'abeilles. L'industrie est développée ; on y trouve de nombreuses fabriques de draps, étoffes de laine, toiles, poteries, tanneries, brasseries, etc. Cette province se divise en trois arrondissements : Bar-le-Duc, Bréda et Eindhoven.

BRABANT (Jean-Baptiste), homme politique belge, né Namur en 1802. De 1831 à 1848, il a été un des chefs du parti catholique dans les assemblées représentatives de la Belgique, et il a figuré avec quelque éclat dans toutes les discussions importantes. Il s'est retiré de la vie politique après 1848.

BRABANTE s. f. (bra-ban-té — rad. *brabant*). Comm. Sorte de toile de lin qui se fait aux environs de Gand, Bruges, Bruxelles, Anvers, Ypres et Utrecht.

BRABÉON s. m. (bra-bé-ion — du gr. *brabeion*, sceptre). Bot. Genre d'arbres, de la famille des protéacées, comprenant une seule espèce, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

BRABEUTE s. m. (bra-beu-te — du gr. *brabeus*, arbitre). Antiq. gr. Officier grec qui présidait aux jeux et distribuait les prix aux vainqueurs.

BRABYLE s. m. (bra-bi-le). Hortic. Petite variété de prune sauvage.

BRAC s. m. (brak). Usité dans la locution familière *De bric ou de brac*, De façon ou d'autre : *De bric ou de brac, il faut que je l'aie.* On dit aussi *de bric ou de broc*. Usité aussi dans le nom composé *BRIC-À-BRAC*. V. ce mot.

— Chass. Se dit quelquefois pour *BRAQUE*. — Ornith. Espèce de calao d'Afrique.

— Jeux. Nom d'un jeu de cartes d'origine française, dont l'invention ne date que de quelques années : *Faire une partie de BRAC*. *Faire un BRAC*.

— **Encycl.** Le *brac* dérive du *besigue*, dont il ne diffère qu'en ce que la quinte d'atout ne vaut que 150 points, au lieu de 250, et la réunion des deux valets de carreau et des deux dames de pique, que 80 points, au lieu de 500. La partie s'engage entre trois personnes, mais deux seulement tiennent les cartes, celle qui a le moins de points cédant chaque fois la place à la troisième. On joue à 60 ou 80 jetons, à chacun desquels on attribue une valeur de convention, 10 points par exemple. On procède comme au *besigue* ; mais voici comment on règle les comptes à chaque coup. Le joueur A a fait 380 points, le joueur B n'en a que 230, donc le premier en compte 150, différence des deux nombres, et il prend dans le corbillon, où ils ont été déposés, les 15 jetons qui la représentent. Quand il ne reste plus que quelques jetons, s'ils ne suffisent pas pour solder le compte du joueur qui l'emporte, le perdant est tenu d'en donner le complément, s'il l'a. S'il n'en a pas, le gagnant prend seulement ce qui reste.

BRACAL s. m. (bra-sal). Forme ancienne du mot *BRASSARD*.

BRACARI, peuple de l'ancienne Espagne Tarraconaise, au N. du Douro ; leur capitale était Augusta Bracara, aujourd'hui Braga, et leur territoire comprenait les provinces de Minho et Tras-os-Montes, dans le Portugal.

BRACBANTUM et **PAGUS BRACBATENSIS**, noms latins du Brabant.

BRACCATA ou **GALLIA BRACCATA**, dénomination donnée par les Romains à la Gaule Narbonnaise, à cause de l'espèce de pantalons larges (*braccæ*) que portaient les habitants.

BRACCESCO DAGLI ORZI NOVI (Jean), prieur des chanoines réguliers de Saint-Segond, qui s'adonna à la philosophie hermétique ; était né à Brescia, et vivait au milieu du xvie siècle. Il commenta l'alchimiste arabe Geber, dans deux traités en italien qui furent traduits en latin par Grataroli, et qui furent aussi publiés à Lyon, en 1548, sous ce titre : *De Alchemia dialogi duo*.

BRACCI (Dominique-Augustin), archéologue italien, né à Florence en 1717, mort en 1792. Il était prêtre, et membre de la Société royale des antiquaires de Londres. Il se fit connaître d'abord en publiant sa *Dissertazione sopra un clipeo votivo spettante alla famiglia Ardeburia, trovato l'anno 1760, nelle vicinanze d'Orbitello* (Lucques, 1781). On lui dut ensuite un ouvrage plus considérable intitulé : *Commentarii de antiquis sculptoribus qui sua nomina inciderunt in gemmis et cameis, cum pluribus monumentis ineditis* (1784-1786, 2 vol. in-fol.).

BRACCI (Pietro), sculpteur romain du xviii^e siècle. Il a exécuté un grand nombre d'ouvrages qui se trouvent, pour la plupart, à Rome, et dont les principaux sont : les *Tombeaux de Benoît XIV et de Marie-Clémentine, reine d'Angleterre* ; la *Statue colossale de saint Vincent de Paul* ; *Saint Jean-Baptiste devant Hérode*, bas-relief qu'on voit à Saint-Jean de Latran ; des *Anges* de bronze à Sainte-Marie Majeure, etc. On trouve dans ces ouvrages une conception hardie et une exécution habile ; mais ils se ressentent, quant au style, du mauvais goût de l'époque.

BRACCIANO, bourg des Etats de l'Eglise, à 30 kilom. N.-O. de Rome, près de la rive occidentale du petit lac du même nom ; 1,800 hab.

Eaux thermales et bains ; beau château des Torlonia, ducs de Bracciano.

Bracciano, un des rares endroits habités dans le désert de la campagne romaine, eut jadis une grande importance. Au xve siècle, les Orsini y firent bâtir un château gothique en lave noire, qui leur servit souvent de refuge au milieu de cette époque de troubles et de violences. Les Odescalchi en sont propriétaires depuis le siècle dernier, et jouissent des droits féodaux qui y sont encore attachés. Tout près se trouve le lac de Bracciano, qui occupe le fond d'un cratère, et compte 22 milles de tour et 300 m. de profondeur. Son nom antique de *Sabatinus* vient d'une ville de Sabate, qui a été engloutie par le lac dans un tremblement de terre.

BRACCIO s. m. (bra-tchio — mot ital. qui signifie *bras*). Métrol. Mesure de longueur usitée en Italie, et valant, selon les localités, de 0 m. 5,298 à 0 m. 6,481. On dit aussi *BRACHE* et *BRASSE*.

BRACCIO DI MONTONE (André), fameux condottiere italien, né en 1368 à Pérouse, de la puissante famille patricienne des Fortebracci, chassée avec toute la noblesse par une révolution démocratique. Il fit longtemps la guerre pour divers princes et Etats d'Italie, s'empara de sa cité natale avec ses bandes, et exerça avec assez de modération le pouvoir qu'il avait acquis par la violence. Il tenta de même la conquête de Rome, enleva la ville en 1417, en fut chassé par Sforza, le rival de toute sa vie militaire, mais garda, sous la suzeraineté de l'Eglise, la possession de plusieurs villes. Passé au service de Naples, il fut vaincu et blessé devant Aquila, et se laissa mourir de faim pour ne pas survivre à sa honte (1424). Les mercenaires formés à son école et ceux de Sforza furent divisés pendant longtemps encore en deux factions militaires sous les noms de *Bracceschi* et *Sforzeschi*, et perpétuèrent, en embrassant les partis opposés, la rivalité de ces deux célèbres condottieri.

BRACCIOLINI (François), poète italien, né à Pistoie en 1566, mort en 1646. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint secrétaire du cardinal Ant. Barberini. Il a laissé : la *Croce racquistata* (1605, in-8°), poème héroïque dont le sujet est la reprise de la vraie croix sur les Perses par Héraclius, et que quelques critiques italiens ont prétendu placer après le poème du Tasse : *lo Scherno degli Dei* (1618, in-4°), poème héroï-comique assez fade, où les dieux du paganisme sont ridiculisés ; un poème en vingt-trois chants sur l'élection d'Urban VII, et divers autres qui ne justifient pas mieux la renommée qu'eut le poète de son vivant.

BRACCIOLINI, savant italien. V. Poggio.

BRACE s. m. (bra-se). Bot. Nom que les Gaulois donnaient à une variété d'épéautre, et qu'on lui donne encore dans les Abruzzes, où elle est cultivée pour l'alimentation du pays.

BRACÈLE s. m. (bra-sè-le). Ancienne pièce d'armure qui couvrait le bras.

BRACÉLÉ, **ÉE** adj. (bra-se-lé — rad. *braccelet*). Archit. Orné de bracelets, de moulures ou de sculptures en forme de bracelet : *Colonne, colonnette BRACÉLÉE*.

BRACELET s. m. (bra-se-lé — du lat. *brachium*, bras, qui avait donné d'abord l'ancienne forme *brachelet*). Ornement qui se porte autour du bras, le plus souvent près du poignet : *Un BRACELET d'or, d'argent, de perles, de corail, de cheveux. Les esclaves romains portaient des BRACELETS de fer. Il passa ses bras autour de cette taille, qui aurait tenu dans un BRACELET.* (E. Sue.) *Les bras nus étaient chargés de ces énormes BRACELETS d'or, ornement particulier à Constantinople.* (Th. Gaut.) *Godrun et les autres capitaines païens jurèrent, sur un BRACELET consacré à leurs dieux, de recevoir fidèlement le baptême.* (Am. Thierry.) *Pour des BRACELETS d'or, Tarpeia livra aux Sabins la citadelle de Rome.* (L.-J. Larcher.) *A l'époque de la fondation de Rome, les guerriers sabins ornaient leur bras gauche de lourds BRACELETS d'or.* (Bachelet.)

La femme de Jocande....
Le voyant près de s'en aller,
L'accable de baisers, et pour comble lui donne
Un bracelet de façon fort mignonne ;
En lui disant : « Ne le perds pas,
Et qu'il soit toujours à ton bras,
Pour te ressouvenir de mon amour extrême ;
Il est de mes cheveux, je l'ai tissé moi-même ;
Et voilà de plus mon portrait
Que j'attache à ce bracelet. »
Vous autres, bonnes gens, eussiez cru que la dame
Une heure après eût rendu l'âme ;
Moi, qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme,
Je m'en serais à bon droit défilé.
Jocande partit donc ; mais ayant oublié
Le bracelet et la peinture,
Par je ne sais quelle aventure,
Le matin même il s'en souvient.
Au grand galop sur ses pas le revient,
Ne sachant quelle excuse il ferait à sa femme.
Sans rencontrer personne, et sans être entendu,
Il monte dans sa chambre, et voit près de la dame
Un lourdaud de valet....

— Par anal. Objet quelconque affectant la forme d'un anneau enfilé dans un cylindre : *Les tiges de beaucoup de graminées sont divisées par des nœuds ou BRACELETS qui indiquent des cloisons intérieures.*

— Techn. Lingot d'or ou d'argent allongé et roulé. Poignet en cuir ou en étoffe que les ouvriers qui polissent et brunissent les

métaux se mettent au bras gauche, pour ne point se blesser.

— Archit. Espèce d'anneau dont on orne quelquefois le fût des colonnes et des colonnettes d'une grande hauteur. On place ordinairement des bracelets aux points où le fût touche à de longues lignes horizontales. Dans les monuments de l'époque ogivale, ces ornements sont composés de baguettes ou de tores. Dans ceux de la Renaissance et des temps postérieurs, ils sont plats, peu saillants, et couverts de sculptures en creux ou en relief. Quelquefois aussi, ils sont formés d'incrustations de différentes couleurs.

— Art milit. *Bracelets de banderole de drapeau*, Courroies de buffle qui pincinent la bande d'un drapeau, et sont arrêtées au moyen de deux coutures verticales. *Bracelet d'aide de camp*, Pièce de soie frangée que l'aide de camp porte attachée au bras, comme signe distinctif.

— Ascét. Anneau de fer maille et hérissé de pointes, que l'on portait au bras pour se mortifier.

— Ornith. Anneau coloré situé au-dessus et près du talon de certains oiseaux.

— **Encycl.** L'usage du *bracelet* remonte à la plus haute antiquité ; il paraît avoir été connu de tout temps par les Egyptiens, la plupart des statues de la déesse Isis portent des bracelets au bras et aux pieds. On peut voir, au musée du Louvre, une collection de bracelets égyptiens ; deux, entre autres, sont de la plus grande beauté et tout en or ; ils étaient ornés de pierreries, et leur grande dimension ne permet pas de les attribuer à des femmes. Les autres, comme les bracelets assyriens, sont faits de grains de corail, de malachite, d'onix ou d'autres pierres semblables, entilés ensemble, et qui s'attachaient autour du poignet, absolument comme de nos jours. Nous savons par Hérodote que les Ethiopiennes portaient des bracelets d'argent. La Bible parle de bracelets en plus d'un endroit, et de divers passages on peut conclure que, chez les Hébreux, les hommes et les femmes en portaient également. Lorsque Juda rencontra Thamar, sa belle-fille, dans un endroit écarté, et que, la prenant pour une courtisane, il veut obtenir ses faveurs, celle-ci lui demande en échange son bâton, son anneau et son bracelet. Lorsque Saül se fut percuté de son épée, un ennemi le dépoilla des bracelets dont ses bras étaient ornés, et s'empressa de les porter à David ; enfin, lorsque, après la sortie d'Egypte et la publication des tables de la loi, il fallut édifier le tabernacle et fabriquer des vases sacrés, le peuple hébreu donna tout ce qu'il possédait d'or et de bijoux : « Hommes et femmes, dit l'Exode, offrirent leurs bracelets, leurs boucles d'oreilles et leurs anneaux. » Le texte se sert de deux mots différents, *armillas* et *deratilia*, qui signifient : l'un, les bracelets à l'usage des hommes ; l'autre, les bracelets portés par les femmes. Au reste, cet ornement était usité chez tous les peuples orientaux, où la pompe et le luxe jouent un si grand rôle. Quinte-Curce, décrivant le costume de Porus, dit : « Sur des soleils d'or on voyait incrustées des pierres précieuses ; ses mains et ses bras étaient couverts de pierreries. » Ammien-Marcellin rapporte également que les Perses ornaient de pierres précieuses leurs colliers et leurs bracelets, et que les souverains de ce pays donnaient de très-riches bracelets aux ambassadeurs envoyés auprès d'eux. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, pendant longtemps, le bracelet fut non-seulement porté par les hommes aussi bien que par les femmes, mais encore qu'il fut plus spécialement l'attribut et la prérogative des premiers. Ce ne fut que tard, et au sein des sociétés plus civilisées, qu'il devint un objet de parure pour les femmes. Il commença par être un signe distinctif du pouvoir, le privilège du commandement, l'attribut de la valeur. C'est même de cette dernière signification que lui vient le nom d'*armilla*, qu'il portait en latin, d'après l'étymologie suivante que lui donne Festus. « *Armilla*, bracelets d'or que les hommes de guerre portaient par un don des généraux : on croit que ce nom leur vient de ce que les anciens appelaient *armi* les épaules avec les bras ; d'où est venu le nom d'*arma*, donné aux armes suspendues aux épaules et aux bras. » Il était peu de soldats, dans l'antiquité, qui ne portassent de semblables bracelets ; l'aventure des Sabins et de la belle Tarpeia rentre trop dans notre sujet pour que nous ne la rapportions pas ici. Voici le récit de Valère Maxime : « Sous le règne de Romulus, Spurius Tarpeius commandait la citadelle. Sa fille, étant allée hors des murs puiser de l'eau pour un sacrifice, se laissa gagner par Tatius et consentit à faire entrer avec elle les soldats sabins, à condition d'en recevoir ce qu'ils portaient à leur bras gauche : elle leur voyait des bracelets et des anneaux d'or d'un poids considérable. Quand les Sabins furent maîtres de la place et que la jeune fille vint réclamer son salaire, ils amoncelèrent sur elle leurs boucliers et l'étouffèrent, croyant ainsi acquitter leur promesse, puisqu'ils portaient aussi leurs boucliers au bras gauche. » Ce bracelet des Sabins était justement celui que les Romains nommaient *armilla*, et qu'ils portaient au bras droit, tandis que les Sabins le portaient au bras gauche ; il était composé de trois ou quatre enroulements massifs d'or ou de bronze, qui couvraient une partie considérable du bras. Romains et Sabins le tenaient des Etrusques.